



Compte-rendu du Comité Directeur du 5/12/2022

Présents : Hubert Bourguine, Stefano De Blasio, Mickael Deniels, Philippe Doulou, Dominique Dreyer, Alain Labat, Jonathan Le Goff, Remy Le Guernic, Jonathan Marrec, Aurelie Nedellec, Pierre Olier, Manu Palud, Karine Perchoc, Yann Roudot, Jean Charles Thepaut.

Excusés : Laurent Keraudren, Julien Nicol, Yvon Perhirin.

Ordre du Jour :

- Point Licences
- Point Financier
- Compte Rendu de la CSD du 6/11/2022
- Point sur l'organisation des Compétitions
- Sondage sur le Championnat Seniors
- Avis du Comité sur la convention entre le Comité et le CDSA29
- Local matériel site de Quimper
- Achat matériel
- Point sur les formations à l'arbitrage
- Avis du Comité sur les imdennités arbitrage
- Modification fiche de poste du secrétariat administratif du Comité
- Point sur les actions du technicien du Comité actuellement en CDD
- Organisation et date Assemblée Générale en 2023

1) Licences :

Le Président précise qu'au 1/12/2022 nous comptons 3248 licences au sein du Comité ; en juin 2022 nous avons terminé avec 3156 licences. Pour le moment l'augmentation est plus importante pour les licences Loisir que Compétition.

2) Point Financier :

Alain rappelle que le budget 2023 a été construit sur la base d'une augmentation de 10%des licences : pour les loisirs nous y sommes mais ce n'est pas encore le cas pour les licences compétition.

L'autre variable et écart concerne le matériel. En effet, nous avons prévu une dépense de 10.000 €avec une subvention de 5000 € du Conseil Départemental, subven qui ne s'élève finalement qu'à 4000 €.

3) Compte Rendu de la CSD du 6/11/2022 (document annexe au présent CR)

Rémy lit le CR . Il précise que pour la participation aux championnats départementaux il y a des changements : en effet comme ceux -ci ne sont plus qualifiants pour les Championnats de France, les étrangers licenciés dans le Finistère peuvent y participer.

4) Organisation des compétitions :

Il restait à pourvoir l'organisation des Vétérans régionaux et les finales des challenges. Nous avons deux clubs volontaires : La Légion St Pierre pour les Vétérans régionaux et Plobanallec /Lesconil pour les finales des challenges.

5) Sondage Championnat Seniors :

Les membres du Comité décident de faire ce sondage à la rentrée de janvier 2023 auprès des l'ensemble des licenciés Loisirs et Compétitions dans les catégorie Seniors et Vétérans.

La question qui sera posée : *voulez-vous modifier l'organisation du Championnat Seniors en passant de 18 à 14 matchs ?*

6) Avis du Comité sur la convention entre le Comité et le CDSA29

Le Président laisse la parole à Dominique Dreyer qui est en chargé de ce dossier. Ce dernier présente la convention et précise qu'au prochain Championnat du Finistère il y aura un tableau Sport adapté. Pour ce qui est de la convention, on note des petits changements depuis la dernière mouture ; cela sera reactualisé et retransmis aux élus.

Le Président demande l'avis aux membres du Comité Directeur : 15 votants

Pour : 15 voix - Le Comité donne un avis favorable sur la convention entre le Comité et le CDSA29 à l'unanimité des votants.

7) Local matériel site de Quimper :

Le Président informe les élus que Guy Chalony qui s'occupe du matériel depuis de nombreuses années, a attiré notre attention sur le fait que propriétaire souhaite vendre les bâtiments ou le matériel est stocké. En réunion de bureau nous avons estimé que serait bien si on pouvait trouver quelque chose sur Briec. Nous avons eu une proposition mais il s'agissait une location au noir... Nous cherchons toujours.

8) Achat Matériels

Le Président précise que le Comité a décidé de prévoir un plan pluriannuel d'investissement sur le matériel afin de le renouveler pour que les clubs puissent avoir du matériel de bonne qualité pour organiser les compétitions. Les achats portent sur : 8 tables 610, filets, marqueurs, tables de marques, etc etc .

9) Point sur la formation à l'arbitrage

Le Président laisse la parole à Mickael qui nforme que les mesures incitatives mises en place par le Comité portent leurs fruits. Cette année encore 15 arbitres régionaux et 10 JA1 ont été formés. Il faut continuer à informer les clubs afin que le plus possible des personnes se forment à l'arbitrage.

Il remercie le club de Briec pour leur accueil.

10) Avis du Comité sur les indemnités arbitrage

Mickael précise qu'il faut un avis du Comité afin de valider les décisions que la LBTT a pris concernant les indemnités arbitrage :

JA Epreuve Nationale : auparavant 35 euros /jour - cela passe à 40 euros/jour.
Adjoint Epreuve Nationale : auparavant 25 euros/jours - cela passe à 35 euros/jour
Arbitre Epreuve Nationale : auparavant 20 euros/jour - cela passe à 25 euros/jours
JA Championnat par équipe : auparavant 20 euros/jours - cela passe à 25 euros/jour

Les indemnités kilométriques passent de 0,25 euro/km à 0,30 euro/km
Bien évidemment, ces augmentations concernent également les indemnités pour les compétitions départementales.

Le Président passe au vote : 15 votants

Pour :15 voix - la modification des indemnités arbitrage et kilométriques est approuvée à l'unanimité.

Les indemnités kilométriques pour les bénévoles du Comité sont également évoquées, avec une proposition de passer de 0,28 euros à 0,30 euros .

Le Président passe au vote : 15 votants

Pour :15 voix : la modification des indemnités kilométriques pour les bénévoles du Comité est approuvée à l'unanimité.

11) Modification fiche de poste du secrétariat administratif du Comité

Le Président présente ce point : la Secrétaire administrative a attiré l'attention des membres du Bureau sur la charge de travail et les conditions de travail.

Stefano et Aurelie ont rencontré la Secrétaire afin d'échanger de vive voix.

Suite à cet entretien le Bureau a pris un certain nombre de décisions :

- Organisation de L'AG du Comité : les membres du bureau vont prendre en charge cette organisation en dehors de tout ce qui est administratif
- Le Trésorier du Comité s'occupera de la facturation aux clubs et du suivi financier des compétitions.
- Afin d'améliorer les conditions de travail, il est également décidé d'installer un système de téléphonie par casque pour faciliter les réponses téléphoniques.
- Ces décisions sont les premières. On va continuer à travailler sur la fiche de poste afin de voir si on doit encore la faire évoluer ou pas.

12) Point sur les actions du Technicien du Comité actuellement en CDD

Le Président rappelle brièvement l'objectif de cet emploi qui était de soutenir les clubs dans leur relance suite au COVID.

Ce qu'on peut retenir c'est que maintenant il y a des stages départementaux sur l'ensemble du Comité.

A ces actions, on peut ajouter ses interventions en milieu scolaire .

Prochainement il doit contacter un certain nombre de clubs, afin de prévoir des rdv pour qu'il puisse faire une visite.

Globalement cela se passe bien et Richard donne entière satisfaction.

13) Organisation et date de l'Assemblée Générale 2023

Suite à quelques candidatures de clubs pour organiser l'Assemblée Générale du Comité le Président propose de retenir le club de Plogonnec.

Cette AG aura lieu le 9/9/2023.

Les élus donnent un avis favorable à cette proposition.

Les débats étant clos, la séance est levée.

Le Président du CD29TT
Stefano DE BLASIO

